



## **Personnels d'Insertion et de Probation : Les Oubliés de l'Administration Pénitentiaire !**

**L'antenne Montpellier/Villeneuve-les-Maguelone du  
SPIP 34 en Mouvement !**

**Les personnels de l'antenne Montpellier/VLM du SPIP 34 se sont réunis en assemblée générale le 7 mars 2016.**

Nous avons fait le constat :

- de l'exclusion des personnels d'insertion et de probation des mesures indemnitaires prises dans le relevé de conclusions du 7/12/2015.
- de l'explosion des charges de travail alors que l'engagement du plan de recrutement de 2014 prévu au budget ne sera pas tenu.
- de l'absence de reconnaissance des missions d'insertion et de probation prétendument placées au cœur de l'exécution des peines.
- du refus d'abandonner la pré-affectation des stagiaires.
- du non règlement de la question de la retraite des ASS ayant intégré le corps des CPIP.

Nous exigeons de la DAP l'égalité dans le traitement de ses agents en élargissant à la filière insertion et probation toutes les « avancées historiques » appliquées aux autres personnels de l'AP, et l'octroi de moyens humains à la hauteur des ambitions affichées pour les SPIP.

Nous exigeons également l'ouverture de négociations statutaires, nécessaires à la reconnaissance des missions des SPIP et de l'accroissement des compétences de leurs personnels.

C'est pourquoi il a été décidé sur les deux sites de l'entrée en mouvement à compter de ce jour, selon les modalités suivantes à partir de ce jour :

- boycott des réunions de service et institutionnelles.
- Pour VLM, non participation au projet "Nous et le monde".
- participation à l'Action "Merci Pour Tout " du 10/03/2016.
- insertion d'une phrase d'information dans les rapports et courriels : « Actuellement en mouvement, l'antenne Montpellier/VLM du SPIP34 ne transmettra que des rapports à minima jusqu'à l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière Insertion et Probation »
- envoi du tract aux élus, préfet, magistrats, etc... et information des médias
- affichage d'une banderole « SPIP en colère » à l'entrée du SPIP
- Participation au Tribunal d'Opinion du 16/03/2016

**L'assemblée générale se réunira à nouveau le mardi 15 mars à 13h** pour maintenir la pression nécessaire à la prise en compte de ces revendications en adaptant les moyens d'action.

Montpellier, le 7 mars 2016

Les personnels syndiqués et non syndiqués présents.